

Association régie par la loi du 1er juillet 1901 N°SIREN: 508293677- APE: 7022Z

## **DEMANDE D'ADHESION**

Société :					
Secteur d'activité :					
Nom et prénoms :					
Fond	Fonction :				
	Nationalité :				
Adresse :					
Téléphone :					
Portable :					
E-mail :					
Intérêt pour le(s) actif(s) :  COTISATION ANNUELLE ACADEMIQUES					
	Etudiants <sup>(1)</sup> , professeurs à titre pe	ersonnel <sup>(1)</sup>	300 € TTC		
	Etablissements (moins de 100 pro	ofesseurs)	1500 € TTC		
	<b>Etablissements (100 professeurs</b>	et plus)	3000 € πc		
	PERSONNES M	ORALES			
	TPE et professions libérales de 20 à 250 salariés de 250 à 5 000 salariés plus de 5 000 salariés	2 000 € H 5 000 € H	T (1 200 €TTC) T (2 400 € TTC) T (6 000 € TTC) T (10 800 € TTC)		

Cocher la case correspondant à la nature de votre cotisation

(1) Fournir copie carte étudiant /professeur

Trésorier : Pierre OllivierDélégué Général : Jérémie FénichelObservatoire de l'Immatériel – WINNOVE<br/>5, rue GreffulheObservatoire de l'Immatériel – INPI<br/>15, rue des Minimes<br/>CS50001 - 92677 Courbevoie Cedex



## PROCEDURE D'ADHESION

La demande d'adhésion est à adresser à M. Pierre Ollivier (Trésorier) ou à M. Jérémie Fénichel (Délégué Général).

Le Bureau de L'Observatoire de l'Immatériel statuera sur votre demande d'adhésion et sa décision vous sera notifiée par email.

En cas de refus de votre demande, votre chèque de règlement vous sera, bien entendu, retourné.

Je joins à ma demande d'adhésion:

•	Un chèque d'un montant équivalent à la cotisation annuelle TTC
Fá	ait à, le
	gnature et nom de l'entreprise nention " <i>lu et approuvé, bon pour adhésion</i> ")